

# BIGNAN

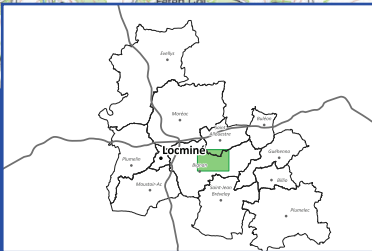
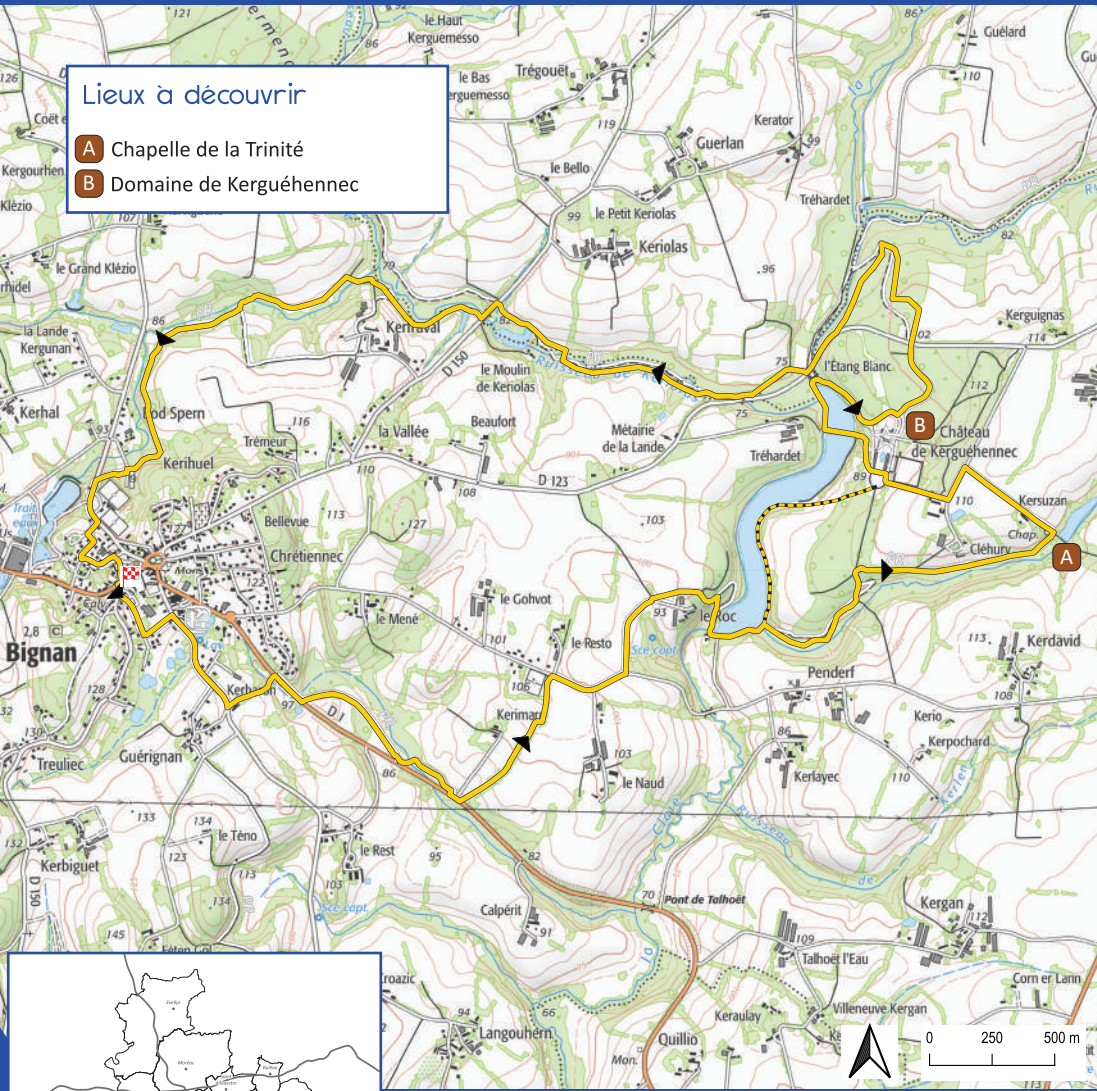
## Circuit de Kerguéhennec

Départ : Salle des sports de Bignan



Lieux à découvrir

- A** Chapelle de la Trinité
- B** Domaine de Kerguéhennec



Coordonnées GPS du départ :  
02°46'23''O 47°52'37''N



# BIGNAN

## Circuit de Kerguéhennec

Départ : Salle des sports de Bignan



Difficulté



13.4Km



3h30

*Cette balade relie le bourg de Bignan au domaine de Kerguéhennec, centre d'art contemporain situé dans un cadre paysager de 175ha.*

*Cet espace naturel est un site privilégié pour une découverte en famille ou entre amis, pour le plaisir de la déambulation et de la rencontre avec l'art, l'architecture et le patrimoine.*

*A eux seuls, le château du 18<sup>e</sup> siècle et le parc du 19<sup>e</sup> siècle méritent une visite.*



- Descendez la rue Yves Le Thieis vers la RD181, suivez légèrement la route et tournez à gauche par un chemin creux. Longez légèrement la D1 et la traverser.

- A travers sentiers et chemins creux rejoignez le Resto. Tournez à droite par la route jusqu'à l'entrée du village Le Roc puis tournez à gauche pour descendre vers l'étang du **domaine de Kerguéhennec**.

- Après l'ancien moulin à eau de Kerguéhennec, remontez le bois, ne manquez pas le point de vue, modelé par l'illustre paysagiste Denis Bülher, sur l'allée et la façade du château.

- Contournez le domaine et rejoignez la **chapelle de la Trinité**. Reconstituée au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et restaurée en 1966 par le département, elle est aujourd'hui désaffectée. Une messe y est célébrée chaque année pour la fête de la Saint-Christophe. Une fontaine et un bassin entourés d'un muret sont visibles en contrebas.



©E.Berthier

Montez la route pour traverser le domaine de Kerguéhennec et son château. Traversez la D123 puis descendez un bois.

Laissez-vous guider par le bruit de l'eau et longez la Claie puis le ruisseau de Keriolas pour atteindre le village de Kerfraval.

Rejoignez le bourg et votre point de départ en passant devant le stade et prenant de petites ruelles.



©A.Lamoureux